

## Nouveau : programme d'immunisation contre les infections par le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les nouveau-nés et les bébés

---

**Joliette, le 9 octobre 2024** - Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer les parents de nouveau-nés et de nourrissons qu'un nouveau programme d'immunisation pour prévenir les infections par le virus respiratoire syncytial (VRS) est offert aux clientèles suivantes :

- Tous les nouveau-nés;
- Les nourrissons de moins de 6 mois (nés depuis le 2 avril 2024);
- Les bébés présentant des conditions de vulnérabilité qui augmentent **les risques de complications**.

L'immunisation contre le VRS consiste en l'administration d'un traitement préventif (nirsévimab) composé d'anticorps déjà fabriqués pour protéger le nouveau-né ou le bébé durant la saison du virus (automne-hiver). Il se présente sous la forme d'une seule injection.

### Qu'est-ce que le VRS?

Le VRS est un virus respiratoire très commun et contagieux. Il est responsable d'infections aux voies respiratoires et aux poumons. Le VRS circule durant les saisons d'automne et d'hiver. Il peut causer des complications graves, particulièrement chez les bébés et les jeunes enfants, et entraîner des hospitalisations.

### Quand le programme d'immunisation commencera-t-il?

Le programme d'immunisation avec le nirsévimab débute en **octobre** et cible d'abord les nouveau-nés et les bébés qui présentent des conditions de vulnérabilité pouvant entraîner des complications de la maladie (bébés prématurés, syndrome de Down, maladie pulmonaire chronique, etc.). Pour connaître tous les critères de vulnérabilité, [consultez ce lien](#). Pour prendre rendez-vous dès maintenant pour un nouveau-né présentant l'une des conditions retrouvées dans le lien ci-dessus, composez le 450 755-3737 pour rejoindre la centrale de rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Par la suite, dès le 4 **novembre**, tous les bébés nés après le 2 avril 2024 pourront recevoir le traitement préventif.

### Où peut-on recevoir le traitement préventif?

Le traitement est offert gratuitement dans les centres hospitaliers, les points de services locaux (PSL), les CLSC ainsi qu'à la Maison de naissance de Lanaudière sur rendez-vous seulement.

**Pour prendre rendez-vous dès le 4 novembre :**

- **Par Internet** - visitez le portail de Clic Santé au [www.clicsante.ca](http://www.clicsante.ca).
- **Par téléphone** - composez le 450 755-3737, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

- 30 -

**Source :** Service des communications